

LE PRESIDENT

HOLITE
BISSY
VTT
BMX
CYCLO-CROSS
CYCLISME EN SALLE
POLO VÉLO
L'ÉDISIP
FREESTYLE
VÉLO COUCHE

A l'attention de :
Madame la Présidente et Messieurs les
Présidents des Comités Régionaux

Mesdames les Présidentes et Messieurs les
Présidents des Comités Départementaux

Montigny-le-Bretonneux, le 3 décembre 2020

Réf : 2020-105/MC/MDS
e-mail : m.dellaschiava@ffc.fr
Tél : 01 81 88 09 30

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Suite aux contraintes liées aux activités sportives dans l'espace public, la Fédération Française de Cyclisme, avec d'autres Fédérations de sports de plein air, œuvrait pour que soient améliorées les conditions de pratique en club des mineurs et que soit également précisée la pratique encadrée des majeurs.

Nous avons reçu aujourd'hui la confirmation des arbitrages gouvernementaux et les conditions de pratique des activités cyclistes en club sont allégées, avec des règles distinctes entre les pratiquants mineurs et majeurs.

La pratique des mineurs est désormais possible sur la voie publique ou un lieu ouvert au public et dans les établissements de plein air **sans application de la double limite des 3 h et des 20 km et sans considération de la jauge maximale de 6 personnes.**

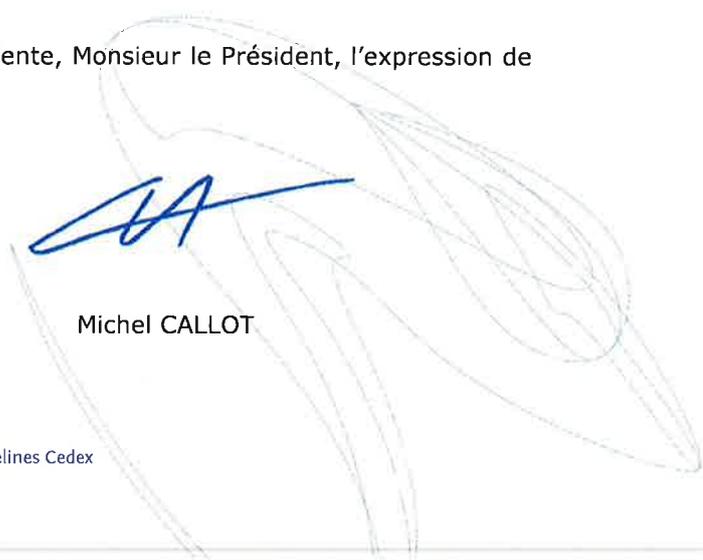
La reprise d'activité des adultes dans le cadre des clubs est également désormais possible tant sur la voie publique et lieu ouvert au public que dans les établissements sportifs de plein air, en respectant, toutefois, la double limite des 3 h et des 20 Km de rayon du domicile et une jauge de 6 personnes maximum.

Il est à noter que les activités décrites ci-dessus doivent se faire dans le respect des différents protocoles sanitaires élaborés par le FFC.

Ces dispositions sont valables jusqu'au 15 décembre et seront susceptibles d'évolution à partir de cette date.

La Fédération Française se félicite de ces avancées importantes pour l'activité de nos clubs et de nos licenciés.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.



Michel CALLOT